Le prêtre et les autres vocations dans l'Église

Si les prêtres sont irremplaçables dans l'Église, ils doivent aussi travailler avec les diacres (ch. 1), les religieux (ch. 2) et les laïcs, notamment dans les Communautés nouvelles (ch. 3).

1. Le diaconat permanent

Votre Sainteté peut-elle nous indiquer une initiative pastorale qui puisse devenir le signe d'une présence plus incisive du diaconat permanent dans la ville de Rome, comme cela eut lieu lors des premiers siècles de l'Église romaine.

Merci pour ce témoignage de l'un des quelque cent diacres de Rome. Je voudrais exprimer moi aussi ma joie et ma gratitude à l'égard du Concile qui a rétabli ce ministère important dans l'Église universelle. Je dois dire que, quand je suis devenu archevêque de Munich, je n'ai pas trouvé plus de trois ou quatre diacres et j'ai beaucoup encouragé ce ministère, parce qu'il me semble qu'il appartient à la richesse du ministère sacramentel dans l'Église. En même temps, cela peut être aussi un lien entre le monde laïc, le monde professionnel, et le monde du ministère sacerdotal. En effet, beaucoup de diacres poursuivent leur activité professionnelle et conservent leurs postes, importants ou modestes, tandis qu'ils travaillent dans l'Église le samedi et le dimanche. Ils témoignent ainsi dans le monde d'aujourd'hui, comme dans le monde du travail, de la présence de la foi, du ministère sacramentel et de la dimension diaconale du sacrement de l'Ordre. C'est cela qui me semble très important : la visibilité de la dimension diaconale.

Tous les prêtres demeurent naturellement diacres et doivent toujours penser à cette dimension, parce que le Seigneur lui-même s'est fait notre ministre, notre diacre. Nous pensons au geste du lavement des pieds, par lequel on montre explicitement que le Maître, le Seigneur, établit le diacre et veut que tous ceux qui le suivent soient diacres, suivent ce ministère pour l'humanité, jusqu'à aider aussi à laver les pieds sales des hommes qui nous sont confiés. Cette dimension me semble d'une grande importance.

À ce propos, il me vient à l'esprit – même si cela ne touche pas directement le sujet – une petite expérience notée par Paul VI. Chaque jour du Concile, l'Évangile était intronisé. Et le Pape avait demandé une fois au cérémoniaire de faire lui-même cette intronisation de l'Évangile. Ceux-ci lui avaient répondu : « Non, c'est la tâche des diacres et non du Pape, du Souverain Pontife, ou des évêques ». Il a noté dans son journal : « Mais moi aussi je suis diacre, je reste diacre et je voudrais exercer ce ministère du diaconat en portant la Parole de Dieu sur l'ambon ». Cela nous concerne donc tous. Les prêtres demeurent diacres et les diacres témoignent dans l'Église et dans le monde de cette dimension diaconale de notre ministère. Cette intronisation liturgique de la Parole de Dieu chaque jour pendant le Concile était toujours pour nous un geste d'une grande importance : il nous disait qui était le véritable Seigneur de cette assemblée, il nous disait que c'est la Parole de Dieu qui est sur l'ambon et que nous exerçons le ministère pour écouter et pour interpréter, pour offrir aux autres cette Parole. Cela est très significatif de tout ce que nous faisons : introniser dans le monde la Parole de Dieu, la Parole vivante, le Christ. Que ce soit réellement Lui qui dirige notre vie personnelle et notre vie au sein des paroisses.

Vous m'avez ensuite posé une question qui, je dois le dire, va au-delà de mes possibilités : quelles seraient les tâches propres aux diacres de Rome ? Je sais que le cardinal-vicaire connaît bien mieux que moi les réalités de la ville, de la communauté diocésaine de Rome. Je pense qu'une des caractéristiques du ministère des diacres est justement la multiplicité des exercices du diaconat. Il y a quelques années, au sein de la Commission théologique internationale, nous avons étudié longuement le diaconat dans l'histoire et dans le présent de l'Église. Et nous avons découvert justement ceci : il n'y a pas de profil unique. Cela dépend de la préparation des personnes, des situations dans lesquelles on se trouve. On peut rencontrer des modalités et des réalités très diverses mais, naturellement, toujours en communion avec l'évêque et avec la paroisse. Dans les différentes réalités, les possibilités varient en fonction de

la préparation professionnelle qu'ont reçue les diacres : ils pourraient être engagés dans le secteur culturel, qui est aujourd'hui très important, ou ils pourraient avoir une position ou une tâche significative dans le domaine de l'éducation. Cette année, nous considérons la question de l'éducation comme centrale pour notre avenir, pour l'avenir de l'humanité.

Le domaine de la charité était certainement à Rome le domaine originel parce que les sièges de prêtres et les diaconies étaient des centres de charité chrétienne. C'était, dès les débuts, un domaine fondamental dans la ville de Rome. Dans mon Encyclique *Deus caritas est*, j'ai montré que ce ne sont pas seulement la prédication et la liturgie qui sont essentielles pour l'Église et pour le ministère de l'Église, mais que le sont tout autant l'être pour les pauvres, pour les indigents, le service de la *caritas* dans ses multiples dimensions. J'espère donc qu'à toutes les époques, dans tous les diocèses, même si les situations sont différentes, cela reste une dimension fondamentale voire prioritaire pour l'engagement des diacres, même si elle n'est pas la seule, comme nous le montre l'Église primitive, où les sept diacres avaient été élus pour permettre justement aux apôtres de se consacrer à la prière, à la liturgie, à la prédication. Même si, par la suite, Étienne se trouva dans la situation de devoir prêcher aux grecs, aux juifs de langue grecque, élargissant ainsi le champ de la prédication. Il fut, disons, marqué en cela par les situations culturelles où il était écouté, pour rendre présente dans ce domaine la Parole de Dieu et par là, permettre une plus grande universalité du témoignage chrétien, ouvrant les portes à saint Paul, qui fut témoin de sa lapidation et qui fut, dans un certain sens, son successeur dans l'universalisation de la Parole de Dieu. Je ne sais pas si le cardinal-vicaire veut ajouter un mot ; je ne suis pas aussi proche que lui des situations concrètes. **(10.1 – Rencontre avec les prêtres du diocèse de Rome, 7 février 2008).**

2. Religieux et religieuses

En ce qui concerne l'importance de la vie religieuse, nous savons que la vie monastique et contemplative exerce un certain attrait face au stress du monde dans lequel nous vivons, et apparaît comme une oasis dans laquelle il est possible de vivre véritablement. Ici aussi, il s'agit d'une vision romantique : c'est pourquoi le discernement des vocations est nécessaire. Toutefois, la situation historique confère un